

L'éducation artistique et culturelle, une mission à partager

Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

C'est un plaisir et un honneur pour moi d'être parmi vous aujourd'hui et je vous remercie sincèrement de cette invitation, car l'éducation artistique et culturelle est réellement une mission à partager. Cette mission est enracinée dans notre tradition humaniste et européenne, mais elle dépasse aujourd'hui toutes les frontières et s'inscrit dans une construction éducative mondiale, globale et durable. C'est pourquoi nous sommes constamment invités à croiser les regards et à nous inspirer les uns des autres, que ce soit au niveau local, régional, national ou international.

Il m'a été demandé de vous parler des différentes façons de traiter la question de l'éducation artistique et culturelle dans quelques pays européens et d'illustrer cet objet de pratiques et réalisations inspirantes. Plutôt que vous proposer des exemples à suivre, mon but est d'ouvrir des pistes de réflexion, mais aussi d'identifier ce qui semble susciter des interrogations et poser problème.

Pour procéder du général au particulier, permettez-moi de commencer au niveau mondial, après quoi je focaliserai sur l'Europe et enfin sur deux pays où la réflexion est avancée depuis longtemps et où des réalisations et des solutions particulièrement intéressantes ont pu être développées.

Au niveau mondial, je me réfère aux travaux de Mme Anne Bamford, chercheuse d'origine australienne et reconnue internationalement, notamment pour avoir dirigé un groupe de recherche de l'UNESCO sur l'impact global de l'art sur l'éducation qui a débouché sur l'ouvrage célèbre intitulé *The Wow Factor*, publié en 2006. Sur la base des recherches conduites dans plus de 60 pays situés sur tous les continents, Mme Bamford traite les thèmes de l'innovation, de l'évaluation, de l'impact social, de l'équité et la diversité. Dans le même esprit, elle a conduit des projets nationaux de recherche sur l'éducation artistique et culturelle aux Pays-Bas, en Norvège, en Islande, au Danemark et à Hong Kong.

A partir de ce regard global, mais tout en relevant que les systèmes éducatifs sont toujours profondément ancrés au contexte culturel spécifique de chaque nation, Mme Bamford tire quatre conclusions majeures, autant de pistes de développement qui sont déjà devenues référentielles :

- 1) Il faut distinguer entre deux approches: l'éducation *dans les arts* et l'éducation *par ou à travers* les arts, où les arts sont utilisés comme outils pédagogiques dans l'apprentissage de la lecture, des mathématiques etc. Les deux approches sont complémentaires, interdépendantes et indispensables si l'on veut maximaliser le potentiel d'apprentissage de l'enfant et assurer l'accès de tous les enfants à cette éducation

- 2) Une éducation de qualité est caractérisée par des partenariats solides établis entre les écoles et des organisations artistiques et culturelles et communautaires externes à l'école. Autrement dit, la responsabilité globale de l'offre éducative est partagée entre les enseignants, les artistes et les communautés
- 3) Les principaux acteurs éducatifs qui travaillent sur le terrain (enseignants, artistes et autres équipes pédagogiques) ont besoin d'une formation professionnelle solide, soutenue et continue
- 4) Une éducation artistique de qualité apporte des bienfaits manifestes aux enfants dans les domaines tels que la santé et le bien-être socio-culturel, entre autres, mais aussi à l'environnement éducatif et à toute la communauté

Mme Bamford fait également remarquer que les pays qui se sont distingués à l'étude PISA, ce fameux programme international pour le suivi des acquis des élèves, mené par l'OCDE tous les 3 ans depuis 2000, sont aussi ceux où la part de l'enseignement artistique et culturel est particulièrement riche au sein du système éducatif, p.ex. la Finlande, le Canada et la Corée du Sud.

A l'inverse, elle affirme que de nombreuses études de cas révèlent les effets nuisibles d'une éducation artistique de faible qualité et des programmes éducatifs inadéquats pour le développement créatif de l'enfant, la motivation des enseignants et la participation éducative des organisations culturelles.

Ces conclusions de l'ouvrage « The Wow Factor » nous renvoient directement au document résultant de la 2^{ème} conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation artistique qui a eu lieu à Séoul en mai 2010 en présence de plus de 650 représentants officiels et experts en éducation artistique venant de 95 pays. Ce document s'appelle « L'Agenda de Séoul » et son contenu s'articule autour de trois objectifs principaux pour le développement de l'éducation artistique, objectifs hautement interdépendants et communs à tous les pays et à tous les acteurs et environnements éducatifs. « L'Agenda de Séoul appelle l'attention des Etats membres de l'UNESCO, de la société civile, des organisations et communautés professionnelles, sur la nécessité de reconnaître ces objectifs, d'appliquer les stratégies proposées et de mettre en œuvre les actions dans un effort concerté pour parvenir à une éducation artistique de grande qualité qui renouvelle les systèmes éducatifs de manière positive, permette de répondre à des enjeux sociaux et culturels déterminants et, en définitive, profite aux enfants, aux jeunes et aux apprenants de tous âges ». Les trois objectifs :

- 1) (ACCES) S'assurer que l'éducation artistique soit accessible en tant que composante fondamentale et durable du renouveau qualitatif de l'éducation
- 2) (QUALITE) S'assurer que la conception et la transmission des activités et des programmes liés à l'éducation artistique soient de grande qualité
- 3) (RESPONSABILITE SOCIALE) Appliquer les principes et pratiques de l'éducation artistique pour contribuer à relever les défis sociaux et culturels du monde contemporain

Je suis convaincue qu'UNESCO nous a fourni un outil de travail de grande valeur en préparant ce document. Son message est cristallisé, concis et néanmoins complet. Il est le

fruit d'un travail soutenu et conséquent effectué avant, pendant et après la conférence par une commission internationale d'experts, de rapporteurs et de conseillers et il fut accepté à l'unanimité par tous les 195 états membres de l'UNESCO à la 36^{ème} Conférence Générale de l'UNESCO en novembre 2011. Quel que soit l'institution, le milieu d'apprentissage ou l'environnement éducatif où nous évoluons, et quel que soit sa mission, il est facile de reconnaître la pertinence de ces trois dimensions de développement. Pour ne pas rester au niveau conceptuel, il est évidemment indispensable de définir au niveau individuel et collectif la signification et le contenu de chaque objectif et les liens et l'équilibre entre eux. J'ai pu tester le pouvoir opérationnel et fédérateur de ce travail avec succès durant ces dernières années, lors des cours de perfectionnement ou séminaires que j'ai donnés dans différents pays européens.

Justement, comment fait-on, comment s'organise-t-on en Europe ? Il faut reconnaître qu'une vue d'ensemble européenne avec des données statistiques globales au sujet de l'éducation artistique et culturelle n'existe pas – ou pas encore. Rappelons-nous que l'étude PISA porte sur la lecture, l'écriture, les mathématiques et les sciences, et il n'a pas été envisagé d'y inclure l'éducation artistique à l'avenir. Cependant, et heureusement, il y a des organisations non gouvernementales comme l'Union Européenne des Ecoles de Musique (EMU), qui possèdent une expérience et des renseignements qui peuvent nous intéresser aujourd'hui. Il est vrai que le travail européen et international dans lequel je suis impliquée depuis 2005 offre un poste d'observation privilégié. Ce qui m'a apparu très vite et ce qui continue à m'étonner est que les sujets de réflexion et de préoccupation face à l'avenir, tout comme les grands chantiers et les défis actuels sont largement partagés en Europe. Il semble que nous soyons tous dans le même bateau, globalisation oblige !

Les informations que je vous donnerai proviennent donc de mon expérience vécue mais aussi des enquêtes et publications de l'EMU, cette organisation supranationale fondée il y a 40 ans qui réunit 24 associations nationales des écoles de musique, institutions spécialisées en dehors de l'enseignement général. Cela représente 6'000 écoles, 150'000 enseignants et 4 millions d'élèves. La France, un des pays fondateurs de l'EMU, y est représentée par la Fédération Française de l'Enseignement Musical, Chorégraphique et Théâtral. En Europe comme en France, la danse est souvent enseignée dans les mêmes écoles que la musique, le théâtre aussi dans une moindre mesure, mais seulement 7 pays sur 24 incluent d'autres disciplines artistiques dans la mission de leur association nationale, à savoir les arts visuels, l'artisanat, la littérature ou l'art du cirque. Ces disciplines sont certainement enseignées dans tous les pays européens, mais un réseau national n'existe pas ou n'est pas visible. Le porte-parole de l'Association Autrichienne des écoles de musique commente ce phénomène comme suit:

« La collaboration interdisciplinaire permet une compréhension plus intégrée et holistique de toutes les formes d'art et en particulier de la musique. Ce qui pose problème est la différence entre les histoires et les traditions pédagogiques respectives. La riche tradition et pratique des écoles de musique date du 19^{ème} siècle et ces écoles ont connu une forte croissance à partir des années 1950. L'enseignement supérieur de la musique contient une formation pédagogique et nos écoles n'emploient que des enseignants diplômés. Par contre, les autres disciplines artistiques, avec leur vécu pédagogique - les beaux-arts et la littérature,

plus rarement les arts visuels et le théâtre - sont plutôt intégrées à l'enseignement général. Il semble difficile d'harmoniser ces traditions différentes... ».

En effet, seules 11 associations nationales sur 24 prévoient que le nombre d'écoles combinées dites « de culture » va augmenter dans leur pays dans les années à venir. A part les aspects pédagogiques, les doutes les plus souvent partagés face à cette cohabitation sont de nature opérationnelle, organisationnelle, financière, qualitative ou encore identitaire.

Et pourtant, les écoles culturelles où toutes les formes d'art se côtoient existent en Europe depuis des dizaines d'années. Cette tradition est la plus répandue aux Pays-Bas, au Danemark, en Norvège et en Suède. Certains ex-pays de l'Est partagent également cette pratique, dont la Hongrie, la République Tchèque et la Slovaquie. Il est important de savoir que même dans ces écoles la part de l'enseignement musical représente quasi toujours la grande majorité des cours donnés (p.ex 71% en Norvège).

Si je vous propose maintenant de porter le regard justement sur le Norvège, c'est parce que l'organisation nationale des écoles culturelles y est particulièrement lisible et bien documentée. De plus, le rapport de recherche de Mme Bamford de 2012 intitulé « L'éducation artistique et culturelle en Norvège » offre une évaluation toute récente de ce système national qui est entretenu et développé avec une volonté politique et des moyens financiers hors norme en Europe.

Les premières écoles de musique ont vu le jour en Norvège après la 2^{ème} guerre mondiale, et c'est depuis les années soixante-dix que les autres disciplines artistiques ont également fait leur entrée dans ces écoles. Depuis 1997, la loi sur l'enseignement public oblige toutes les communautés à offrir et organiser des cours de musique et autres activités culturelles à **tous** les enfants et jeunes, en collaboration entre les écoles publiques, les écoles spécialisées de musique et des arts et les milieux culturels locaux. Le rôle central est donné aux écoles de musique et des arts, centres de ressource locaux censées réunir tous les acteurs. Le financement est partagé entre l'état, les régions, les communes et les sources de fonds privés. Le système de financement est assez compliqué, mais les écolages à la charge des familles sont peu élevés. Bref, la situation norvégienne semble être privilégiée : l'état investit dans l'éducation plus qu'aucun autre pays au monde et l'égalité des chances ainsi que l'accès universel à une éducation de haute qualité sont des valeurs fondamentales de la société norvégienne. Néanmoins, le rapport Bamford relève des failles surprenantes : inégalités d'accès dues aux facteurs géographiques ou sociaux, listes d'attente trop importantes, participation faible des groupes marginalisés, formation initiale insuffisante des enseignants primaires dans les disciplines artistiques, absence de stratégies d'évaluation et de formation continue.

Un expert norvégien réputé en déduit que malgré le cadre politique, législatif, financier et idéologique favorable, l'éducation artistique et culturelle est toujours considérée comme un loisir et non une partie indispensable d'un système éducatif holistique. Les écoles spécialisées de musique et des arts ne peuvent pas non plus assumer le rôle de pôle culturel régional fédérateur, accepter tous les élèves qui aimeraient entrer, enfants, jeunes et

adultes, et encore prendre un soin particulier des élèves talentueux – ce sont beaucoup de tâches à la fois.

L'observateur externe est frappé par la grande ouverture démocratique du concept éducatif norvégien et la volonté constante de le questionner et de le développer, mais aussi par la difficulté de mettre en place, de contrôler et d'évaluer un réseau de collaboration efficace au niveau local, régional et national – et ceci malgré les ressources financières et personnelles exceptionnellement élevées qui sont mises à disposition.

On est obligé de se demander si le concept de cohabitation entre les arts mise en pratique de manière aussi systématique n'est pas un produit intellectuel ou idéologique plutôt que le fruit d'un arbre enraciné dans le patrimoine culturel qui a eu le temps de mûrir et devenir désiré de tous ? Je me permets cette hypothèse qui n'engage que moi, par comparaison avec les écoles hongroises, tchèques ou slovaques, ou encore bulgares, où cette cohabitation est aussi largement pratiquée, mais où les traditions régionales et folkloriques sont enseignées avec une excellence pédagogique et connaissent un rayonnement exceptionnel, au même niveau que la musique ou la danse classique, et parfois au-delà. Chacun connaît le 'Mystère des voix bulgares', mais saviez-vous que dans ce pays la technique vocale particulière et les traditions régionales y relatives sont systématiquement enseignées aux enfants et aux jeunes dans les écoles ?

La Finlande offre encore un exemple bien différent de concevoir et organiser l'éducation artistique et culturelle. Le système éducatif finlandais est admiré grâce à son succès répété à l'étude PISA, au point où les Finlandais eux-mêmes sont irrités de cette célébrité. Ils trouvent que l'étude ne contient qu'un nombre limité d'indicateurs et qu'il reste beaucoup de choses à développer à l'école finlandaise. Comme c'est mon pays d'origine et je viens d'une famille d'enseignants, je puis témoigner que le succès est totalement mérité, et peut-être que cette attitude autocritique et pragmatique est une des recettes du succès, qui sait !

La force de l'éducation artistique en Finlande plonge ses racines dans la tradition musicale. Le réseau des écoles de musique couvre tout le pays, et depuis 50 ans des centaines d'écoles publiques abritent des classes spéciales à profil musical. Dans le sillage de la musique, les autres arts ont suivi, ainsi que la spécialisation et l'autonomie des établissements scolaires pour déterminer leur propre profil pédagogique et pour développer et choisir leurs méthodes d'enseignement, tout en respectant le plan national. Dans les écoles de musique, 36% des élèves ont entre 0 et 6 ans et suivent des cours d'éveil musical, ce qui donne une base solide pour la suite de la formation et pour créer un rapport personnel et durable avec la musique. La base de la pyramide est donc large, mais la base de la pointe l'est également, car 4% des élèves poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur de la musique, alors que la moyenne européenne est entre 1 et 1,5 %.

Le modèle de collaboration entre les disciplines artistiques en Finlande est le fruit d'une concertation entre les éducateurs et enseignants et non un décret politique, donc un processus « bottom-up ». En effet, les associations nationales des écoles de musique, de danse, des arts scéniques, des arts visuels, de l'artisanat et de littérature ont décidé de réunir leurs forces, il y a une dizaine d'années, non en fusionnant leurs structures et les institutions différentes mais en formant une association nationale d'éducation artistique de

base. La législation a suivi rapidement, ainsi qu'un plan national d'enseignement des arts, et l'expertise des associations spécialisées a pu accompagner et guider le travail des politiciens pendant tout le processus.

Actuellement, 24% d'enfants et de jeunes de moins de 16 ans en Finlande suivent des cours extrascolaires offerts par les écoles et les structures affiliées à chacune de ces associations, qui sont financées à des degrés et proportions divers par l'état, les communes et les écolages. Le grand avantage de ce type de collaboration est le respect des identités artistiques et des approches et traditions pédagogiques propres à chaque discipline, mais aussi la force d'une voix unique pour défendre les intérêts de l'éducation artistique et pour parler de ses valeurs devant les autorités politiques, les médias et le grand public. L'Association Finlandaise de l'Education Artistique plaide encore pour une formation accrue des enseignants primaires dans les disciplines artistiques et offre son expertise dans le maintien et le développement du système éducatif mis en place. Une procédure d'autoévaluation innovatrice a également été développée en collaboration entre des chercheurs universitaires et des spécialistes, pour servir toutes les écoles et institutions impliquées dans l'éducation artistique. Grâce à l'ensemble de ce travail de collaboration efficace, productive et visible dans la société finlandaise, les fonds publics ont continué à affluer malgré la situation financière difficile.

Le modèle finlandais, démocratique, fédérateur et pragmatique, est certes encore jeune mais il est prometteur et particulièrement intéressant dans le paysage européen.

Il reste un grand défi au domaine de l'éducation artistique et culturelle qui semble être commun à tous les pays que j'ai pu observer ou visiter, à savoir le lien de nos établissements spécialisés avec l'éducation générale, notamment au sein de l'enseignement obligatoire que suit chaque enfant, sans exception. Quel/les sont les modèles, les projets, les collaborations et les bonnes pratiques que nous pourrions partager et comment pourrions-nous en être informés ?

Je ne le sais pas, mais je crois savoir que la France a beaucoup à proposer dans ce domaine. Je suis donc toute impatiente d'apprendre de vous et d'échanger le plus possible pendant ces journées. Merci beaucoup de votre attention !

Helena Maffli